



International Youth Day

August 12, 2010

Dialogue and Mutual Understanding

On August 12, 2010, youth globally join together to celebrate the 25th anniversary of “International Youth Day” – a day that focuses on what has to be done to further the World Programme of Action for Youth. In December of 2009, the United Nations General Assembly adopted resolution A/RES/64/134 proclaiming the year commencing as the “International Year of Youth.”

This International Youth Day theme, “*Dialogue and Mutual Understanding*” reaffirms the importance of uniting on a common issue and brings to light the challenges around gaining respect by government stakeholders to bring about positive change for young workers.

This positive change begins with Canada pursuing a policy to abolish child labour, in line with the provisions of the International Labour Organization (ILO) Convention 138 (C138), by progressively raising the minimum age of employment in each jurisdiction. Convention 138 outlines the age of employment “...shall not be less than the age of completion of compulsory schooling and, in any case, shall not be less than 15 years.” This threshold is set to protect the health and well-being of young people, to ensure that they have the proper means

to develop as individuals and citizens through sufficient education.

Today all of the existing minimum age laws under Canada’s federal, provincial and territorial jurisdictions contravene C138. At the same time, young worker injury rates are on the climb and still too few young workers are aware of their rights at work.

Young workers across the country continue to join in solidarity around the common goal of creating open dialogue with the federal, provincial and territorial governments in the hopes of gaining a mutual understanding around the issue of child labour.

On this International Youth Day, the Canadian Labour Congress (CLC), with its 3.2 million members, joins in solidarity with young workers across the country as they continue to call upon the government to make the commitment to ratify Convention 138, which includes: developing a plan for the implementation of Convention 138; signing the deal across all jurisdictions; and, to advocate for positive social change around the world. We call upon all affiliate organizations, civil society groups, and allies to work actively, collectively, and to the best of their ability to end child labour – once and for all!



Journée internationale de la jeunesse

Le 12 août 2010

Dialogue et compréhension mutuelle

Le 12 août 2010, les jeunes de toute la planète célébreront ensemble le 25^e anniversaire de la « Journée internationale de la jeunesse », journée centrée sur les progrès du Programme d'action mondial pour la jeunesse. En décembre 2009, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la résolution A/RES/64/134 proclamant l'année qui allait débiter « Année internationale de la jeunesse ».

Le thème de cette Journée internationale de la jeunesse 2010 « Dialogue et compréhension mutuelle » réaffirme l'importance de s'unir sous un enjeu commun et met en lumière les difficultés de se faire respecter par les intervenants gouvernementaux afin de mettre de l'avant des changements positifs pour les jeunes travailleurs et travailleuses.

Ces changements positifs débutent par l'engagement du Canada à formuler une politique visant à abolir le travail des enfants, conformément aux provisions de la Convention 138 (C138) de l'Organisation internationale du travail (OIT), en augmentant progressivement l'âge minimum d'emploi dans chacun des secteurs de compétence. La Convention 138 indique que l'âge d'emploi « ne doit pas être inférieur à l'âge de fréquentation scolaire obligatoire et il ne doit, en aucun cas, être moins de 15 ans ». Ce critère est établi pour protéger la santé et le bien-être des jeunes gens et assurer qu'ils ont les moyens nécessaires pour devenir des individus matures et des citoyens à

part entière en recevant une éducation suffisante.

Aujourd'hui, toutes les lois sur l'âge minimum sous la compétence fédérale, provinciale et territoriale du Canada enfreignent la C138. En même temps, le taux de blessures des jeunes travailleurs est à la hausse et il y a encore trop peu de jeunes travailleurs qui sont au courant de leurs droits au travail.

Les jeunes travailleurs et travailleuses à travers le pays continuent de s'unir en solidarité autour de l'objectif commun de créer un dialogue libre avec les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux dans l'espoir d'acquérir une compréhension mutuelle entourant l'enjeu du travail des enfants.

En cette Journée internationale de la jeunesse, le Congrès du travail du Canada (CTC) et ses 3,2 millions de membres se joignent en solidarité avec les jeunes travailleurs d'un océan à l'autre et vont continuer d'appeler le gouvernement à s'engager à ratifier la Convention 138, qui comprend développer un plan pour la mise en oeuvre de la C138, ratifier l'accord dans tous les secteurs de compétence, et promouvoir un changement social positif à travers le monde. Nous demandons à toutes les organisations affiliées, aux groupes de la société civile et à nos alliés de travailler activement, collectivement et au mieux de leur habileté pour mettre fin au travail des enfants une fois pour toutes.